

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00044

Numéro SIREN : 318 746 906

Nom ou dénomination : BELLEVUE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt 1130



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

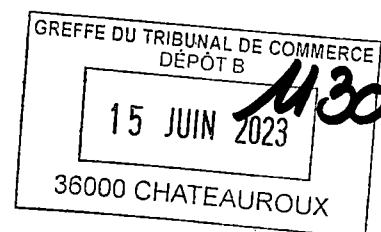
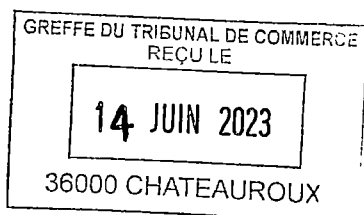
Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique



BELLEVUE DISTRIBUTION

Route de Tours
36250 SAINT MAUR

S.A.S. au capital de 198 400 €
R.C.S. CHATEAUROUX 318 746 906

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Novembre 2021 au 31 Octobre 2022

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 13/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. BELLEVUE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice du **1^{er} Novembre 2021 au 31 Octobre 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	14 999 162 €
■ Chiffre d'affaires	38 473 423 €
■ Bénéfice net comptable	620 461 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 4 Janvier 2023

Frédéric ROCHEREAU

Marc SOUCARRE

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté

TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	13 484 741	5 267 962	8 216 779	7 509 322
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	130 415	105 035	25 380	20 737
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	115 170	105 035	10 135	5 492
FONDS COMMERCIAL (1)	15 244		15 244	15 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 900 754	5 162 927	5 737 826	5 050 287
TERRAINS	811 293	42 337	768 955	780 946
CONSTRUCTIONS	3 202 687	502 057	2 700 630	2 739 281
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 781 628	3 351 108	430 519	530 846
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 436 107	1 267 423	1 168 683	899 412
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	669 037		669 037	99 800
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 453 571		2 453 571	2 438 297
PARTICIPATIONS	1 286 056		1 286 056	1 286 056
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	132 447		132 447	124 450
TITRES IMMOBILISES DIVERS	970 250		970 250	965 870
PRETS	61 180		61 180	58 282
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 637		3 637	3 637
ACTIF CIRCULANT	6 782 559	176	6 782 383	7 048 642
STOCKS ET EN-COURS	3 523 336		3 523 336	3 230 446
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	29 524		29 524	29 228
MARCHANDISES	3 493 811		3 493 811	3 201 217
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	17 527		17 527	36 443
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 335 067	176	1 334 890	1 275 986
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	172 641	176	172 464	152 216
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 162 425		1 162 425	1 123 769
CREANCES DIVERSES (3)	1 348 447		1 348 447	1 381 509
DISPONIBILITES	319 017		319 017	897 871
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	239 164		239 164	226 385
TOTAL GENERAL	20 267 301	5 268 139	14 999 162	14 557 964

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	911 091	935 430
CAPITAL	198 400	198 400
RESERVES	92 230	28 831
RESERVE LEGALE	19 840	19 840
AUTRES RESERVES	72 390	8 991
RESULTAT DE L'EXERCICE	620 461	708 198
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	911 091	935 430
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 74 859	 74 859
PROVISIONS POUR RISQUES	74 859	74 859
 DETTES (1)	 14 013 212	 13 547 675
DETTES FINANCIERES (2)	8 640 937	7 738 683
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	8 625 270	7 667 807
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	15 666	70 876
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	10 223	13 023
DETTES D'EXPLOITATION	3 876 761	4 051 029
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 796 486	2 961 588
DETTES FISCALES ET SOCIALES	928 329	957 534
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	151 944	131 905
DETTES DIVERSES	261 714	211 021
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	223 481	121 320
AUTRES DETTES DIVERSES	38 232	89 701
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 223 575	1 533 917
TOTAL GENERAL	14 999 162	14 557 964
 (1) Dont à plus d'un an	 4 938 549	 5 303 840
Dont à moins d'un an	9 074 663	8 243 835
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 844 496	2 890 680



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS) PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	38 752 478 37 411 914 17 144 1 044 364	34 525 514 33 361 381 10 877 888 838
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	38 473 423	34 261 097
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	 1 400 106 955 170 699	19 063 844 99 779 144 729
CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS VARIATION DES STOCKS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT AUTRES CHARGES	38 085 639 29 246 900 (292 593) 128 935 (295) 3 933 113 543 186 3 110 827 847 422 559 224 176 8 742	33 926 472 25 252 989 (139 654) 108 710 (2 435) 3 868 587 496 183 2 987 724 824 303 514 374 912 14 775
RESULTAT D'EXPLOITATION	666 839	599 042
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATIONS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	126 508 104 996 21 512	125 198 97 496 27 701
CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	116 661 116 661	100 959 100 959
RESULTAT FINANCIER	9 846	24 238
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	676 686	623 280



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	386 698	483 344
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	386 698	483 344
CHARGES EXCEPTIONNELLES	71 425	13 077
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	70 907	8 461
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	518	4 616
RESULTAT EXCEPTIONNEL	315 273	470 266
PARTICIPATION DES SALAIRES	222 056	234 227
IMPOTS SUR LES BENEFICES	149 442	151 122
<i>Total des produits</i>	<i>39 265 685</i>	<i>35 134 057</i>
<i>Total des charges</i>	<i>38 645 224</i>	<i>34 425 858</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	620 461	708 198
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	654 625	641 148
Produits financiers concernant les entreprises liées	123 466	113 936
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Note sur les capitaux propres :

Pour mémoire, la société a réalisé une opération de Lease Back en décembre 2011 faisant ressortir une plus-value établie sur une durée de 15 ans. A la clôture ce produit constaté d'avance s'élève à 1 222 k€. Il est rappelé que pour la lecture économique du bilan, ce produit s'analyse comme un complément de fonds propres pour la société. Ainsi les capitaux corrigés peuvent être estimés à :

- Capitaux propres	911 k€
- Produits constatés d'avance sur plus-value Lease Back	1 222 k€
- Impact impôt sur les sociétés sur produits constatés d'avance	- 324 k€
	1 809 k€

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 12 400 actions de 1.60 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	198 400			198 400
Réserves	28 831	63 398		92 230
Report à nouveau	-			-
Résultat de l'exercice N-1	708 198		708 198	-
Résultat de l'exercice N	-	620 461		620 461
	935 430	683 859	708 198	911 091

Fonds commercial

* Fonds reçu en apport	Le 11/01/1985	15 245
------------------------	---------------	--------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	123 357	7 058		130 416
Immobilisations corporelles	9 702 181	1 315 774	117 201	10 900 754
Immobilisations financières - titres	2 251 927	4 379		2 256 307
Immobilisations financières - créances	186 370	10 895		197 265
	12 263 836	1 338 107	117 201	13 484 742

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	102 620	2 415		105 035
Immobilisations corporelles	4 651 893	557 328	46 294	5 162 927
	4 754 513	559 743 (*)	46 294	5 267 963
(*) Dont dotation :				
. linéaire		500 685		
. dégressive		58 540		
. exceptionnelle		518		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	74 859			74 859
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 400	176	1 400	176
	76 259	176 (*)	1 400 (*)	75 035
(*) Dont :				
. exploitation		176	1 400	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 74 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	6 000 000	523 586
Dotation aux amortissements théoriques	400 000	103 704
Cumul des amortissements théoriques	4 350 000	340 989
Valeur nette	1 650 000	182 597
Redevances		
Afférentes à l'exercice	538 855	115 770
Cumulées	5 689 213	356 796
Restant à payer :		
. à mois d'un an	550 700	84 881
. de un à cinq ans	1 748 024	151 490
. à plus de cinq ans	-	5 062
. total	(*) 2 298 724	241 433
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	-

(*) Ces montants ne comprennent pas la charge de loyer relative au terrain (montant annuel de 145 k€) qui fait l'objet d'un bail emphytéotique auprès de la S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS, filiale de BELLEVUE DISTRIBUTION.

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	197 265		197 265
Acomptes versés sur commandes	17 528	17 528	
Créances d'exploitation	1 335 067	1 335 067	
Créances diverses	1 348 447	1 348 447	
Charges constatées d'avance	239 164	239 164	
	3 137 471	2 940 206	197 265

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 851 324	3 851 324		
Emprunts bancaires (1)	4 773 947	760 406	2 477 800	1 535 741
Emprunts & dettes financières divers (2)	15 667	609	4 638	10 419
Avances, acompte reçus sur commandes	10 224	10 224		
Dettes d'exploitation	3 876 761	3 876 761		
Dettes diverses	261 715	261 715		
Produits constatés d'avance	1 223 576	313 625	909 951	
	14 013 212	9 074 663	3 392 390	1 546 159

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	3 431
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	732 106
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	728 325
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Il est rappelé que la société a réalisé une opération de Lease Back en date de décembre 2011. Il est ressorti de cette opération une plus-value d'un montant de 4 679 748 €. En application de l'article 39 novodécies du CGI, la société a décidé d'étaler comptablement et fiscalement cette plus-value sur une durée de 15 ans, soit un montant à reprendre par exercice de 311 983 €. Le montant des produits constatés d'avance liés à cette opération s'élève au 31 octobre 2022 à 1 221 934 € ($311\,983 \times 3 + 311\,983 \times 11/12$).

Les autres produits constatés d'avance, charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	24 924 151	24 125 751
- Drive	3 450 703	3 338 773
- Centre Auto	1 647 483	1 519 128
- Station-Service	8 451 086	5 277 446
	<u>38 473 423</u>	<u>34 261 097</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	17
- Employés	89
	<u>114</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	70 907	74 715
Amortissement exceptionnel sur immobilisations mises au rebut	518	-
Plus-value sur Lease Back étalée sur 15 ans	-	311 983
	<u>71 425</u>	<u>386 698</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	128 987
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	93 069
	222 056

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère FINANCIERE JC2H.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	124 477
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	24 965
	149 442

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	39 558
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	38 747

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements de crédit-bail immobilier	2 298 724	2 298 724

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2021

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

438 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. FINANCIERE JC2H	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS
Participations	-	1 282 044
Créances rattachées à des participations	-	132 447
Créances diverses	1 163 873	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	104 997
Autres produits financiers	18 470	-
Charges financières	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS
38250 SAINT MAUR
R.C.S. 318 708 187

Capital	600 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	197 721
Quote-part du capital détenu	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	1 282 044
Valeur nette des titres détenus	1 282 044
Prêts et avances consentis	132 447
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	146 375
Résultat du dernier exercice clos	106 472
Dividendes encaissés	104 997

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : BELLEVUE DISTRIBUTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : ROUTE DE TOURS 36250 SAINT MAUR FRANCE

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/10/2022	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 135	5 492
	Fonds commercial (1)	AH	AI	15 244	15 244
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	768 955	780 946
	Constructions	AP	AQ	2 700 630	2 739 281
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	430 519	530 846
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 168 683	899 412
	Immobilisations en cours	AV	AW	669 037	99 800
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 286 056	1 286 056
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	132 447	124 450
	Autres titres immobilisés	BD	BE	970 250	965 870
	Prêts	BF	BG	61 180	58 282
	Autres immobilisations financières	BH	BI	3 637	3 637
	TOTAL (II)	BJ	BK	8 216 779	7 509 322
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	29 524	29 228
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	3 493 811	3 201 217
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	17 527	36 443
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	172 464	152 216
	Autres créances (3)	BZ	CA	2 510 873	2 505 279
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	319 017	897 871
	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	239 164	226 385
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 782 383	7 048 642
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	14 999 162	14 557 964
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		CP		CR	

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 28.04.2023...
Le Président,

Créances

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : BELLEVUE DISTRIBUTION

Néant

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 198 400)			DA	198 400	198 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	19 840	19 840	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ)	DG	72 390	8 991	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	620 461	708 198	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	911 091	935 430	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	74 859	74 859	
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	74 859	74 859	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 625 270	7 667 807	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	15 666	70 876	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	10 223	13 023	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 796 486	2 961 588	
	Dettes fiscales et sociales			DY	931 760	957 534	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	220 051	121 320	
	Autres dettes			EA	190 177	221 607	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 223 575	1 533 917	
TOTAL (IV)			EC	14 013 212	13 547 675		
Écarts de conversion passif (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 999 162	14 557 964		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 074 663	8 243 835	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 844 496	2 890 680	

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD.

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : BELLEVUE DISTRIBUTION								Néant	
			Exercice N					Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	37 411 914	FB		FC	37 411 914	33 361 381
	Production vendue	biens	FD	17 144	FE		FF	17 144	10 877
		services	FG	1 044 364	FH		FI	1 044 364	888 838
	Chiffres d'affaires nets		FJ	38 473 423	FK		FL	38 473 423	34 261 097
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		19 063
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	108 355	100 623
	Autres produits (1) (11)						FQ	170 699	144 729
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	38 752 478	34 525 514
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	29 246 900	25 252 989
	Variation de stock (marchandises)						FT	(292 593)	(139 654)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	128 935	108 710
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(295)	(2 435)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	3 933 113	3 868 587
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	543 186	496 183
	Salaires et traitements						FY	3 110 827	2 987 724
	Charges sociales (10)						FZ	847 422	824 303
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	559 224	514 374
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	176	912
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	8 742	14 775
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	38 085 639	33 926 472
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	666 839	599 042	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	104 996	97 496
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	21 512	27 701
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	126 508	125 198	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	116 661	100 959
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	116 661	100 959
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 846	24 238	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	676 686	623 280	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : BELLEVUE DISTRIBUTION

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB	386 698	483 344	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	386 698	483 344	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	70 907	8 461	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG	518	4 616	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	71 425	13 077	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	315 273	470 266	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	222 056	234 227	
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	149 442	151 122	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	39 265 685	35 134 057	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	38 645 224	34 425 858	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	620 461	708 198	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	144 477	125 951	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP	115 770	105 794	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	538 855	535 354	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	123 466	113 936	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	2 000	8 418	
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	106 955	99 779	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin			A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES					70 907		74 715	
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL POUR IMMOBILISATIONS MISES AU REBUT					518			
PLUS-VALUE SUR LEASE BACK ETALEE SUR 15 ANS							311 983	
TOTAL GENERAL					71 425		386 698	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL								

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Note sur les capitaux propres :

Pour mémoire, la société a réalisé une opération de Lease Back en décembre 2011 faisant ressortir une plus-value établie sur une durée de 15 ans. A la clôture ce produit constaté d'avance s'élève à 1 222 k€. Il est rappelé que pour la lecture économique du bilan, ce produit s'analyse comme un complément de fonds propres pour la société. Ainsi les capitaux corrigés peuvent être estimés à :

- Capitaux propres	911 k€
- Produits constatés d'avance sur plus-value Lease Back	1 222 k€
- Impact impôt sur les sociétés sur produits constatés d'avance	- 324 k€
	1 809 k€

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 12 400 actions de 1.60 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	198 400			198 400
Réserves	28 831	63 398		92 230
Report à nouveau	-			-
Résultat de l'exercice N-1	708 198		708 198	-
Résultat de l'exercice N	-	620 461		620 461
	935 430	683 859	708 198	911 091

Fonds commercial

* Fonds reçu en apport	Le 11/01/1985	15 245
------------------------	---------------	--------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	123 357	7 058		130 416
Immobilisations corporelles	9 702 181	1 315 774	117 201	10 900 754
Immobilisations financières - titres	2 251 927	4 379		2 256 307
Immobilisations financières - créances	186 370	10 895		197 265
	12 263 836	1 338 107	117 201	13 484 742

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	102 620	2 415		105 035
Immobilisations corporelles	4 651 893	557 328	46 294	5 162 927
	4 754 513	559 743 (*)	46 294	5 267 963
(*) Dont dotation :				
. linéaire		500 685		
. dégressive		58 540		
. exceptionnelle		518		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	74 859			74 859
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 400	176	1 400	176
	76 259	176 (*)	1 400 (*)	75 035
(*) Dont :				
. exploitation		176	1 400	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 74 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	6 000 000	523 586
Dotation aux amortissements théoriques	400 000	103 704
Cumul des amortissements théoriques	4 350 000	340 989
Valeur nette	1 650 000	182 597
Redevances		
Afférentes à l'exercice	538 855	115 770
Cumulées	5 689 213	356 796
Restant à payer :		
. à mois d'un an	550 700	84 881
. de un à cinq ans	1 748 024	151 490
. à plus de cinq ans	-	5 062
. total	(*) 2 298 724	241 433
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	-

(*) Ces montants ne comprennent pas la charge de loyer relative au terrain (montant annuel de 145 k€) qui fait l'objet d'un bail emphytéotique auprès de la S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS, filiale de BELLEVUE DISTRIBUTION.

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	197 265		197 265
Acomptes versés sur commandes	17 528	17 528	
Créances d'exploitation	1 335 067	1 335 067	
Créances diverses	1 348 447	1 348 447	
Charges constatées d'avance	239 164	239 164	
	3 137 471	2 940 206	197 265

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 851 324	3 851 324		
Emprunts bancaires (1)	4 773 947	760 406	2 477 800	1 535 741
Emprunts & dettes financières divers (2)	15 667	609	4 638	10 419
Avances, acompte reçus sur commandes	10 224	10 224		
Dettes d'exploitation	3 876 761	3 876 761		
Dettes diverses	261 715	261 715		
Produits constatés d'avance	1 223 576	313 625	909 951	
	14 013 212	9 074 663	3 392 390	1 546 159

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 3 431

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 732 106

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 728 325

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Il est rappelé que la société a réalisé une opération de Lease Back en date de décembre 2011. Il est ressorti de cette opération une plus-value d'un montant de 4 679 748 €. En application de l'article 39 novodécies du CGI, la société a décidé d'étaler comptablement et fiscalement cette plus-value sur une durée de 15 ans, soit un montant à reprendre par exercice de 311 983 €. Le montant des produits constatés d'avance liés à cette opération s'élève au 31 octobre 2022 à 1 221 934 € ($311\,983 \times 3 + 311\,983 \times 11/12$).

Les autres produits constatés d'avance, charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	24 924 151	24 125 751
- Drive	3 450 703	3 338 773
- Centre Auto	1 647 483	1 519 128
- Station-Service	8 451 086	5 277 446
	<u>38 473 423</u>	<u>34 261 097</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	17
- Employés	89
	<u>114</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	70 907	74 715
Amortissement exceptionnel sur immobilisations mises au rebut	518	-
Plus-value sur Lease Back étalée sur 15 ans	-	311 983
	<u>71 425</u>	<u>386 698</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	128 987
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	93 069
	222 056

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère FINANCIERE JC2H.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts,	124 477
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	24 965
	149 442

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	39 558
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	38 747

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements de crédit-bail immobilier	2 298 724	2 298 724

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2021

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 438 000 €

Entreprises liées	S.A.S. FINANCIERE JC2H	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS
Participations	-	1 282 044
Créances rattachées à des participations	-	132 447
Créances diverses	1 163 873	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	104 997
Autres produits financiers	18 470	-
Charges financières	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS 36250 SAINT MAUR R.C.S. 318 708 187
Capital	600 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	197 721
Quote-part du capital détenu	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	1 282 044
Valeur nette des titres détenus	1 282 044
Prêts et avances consentis	132 447
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	146 375
Résultat du dernier exercice clos	106 472
Dividendes encaissés	104 997

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BELLEVUE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 198 400 €
Siège social : Route de Tours, 36250 SAINT MAUR
318 746 906 RCS CHATEAUROUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 octobre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2022, s'élevant à 620 461,09 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - à titre de dividendes aux actionnaires, à concurrence de | 620 000,00 € |
| soit 50 € par action, | |
|
- le solde en totalité au compte « autres réserve », soit | 461,09 € |
| qui s'élève ainsi à 72 851,18 €. | |

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} mai 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 620 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

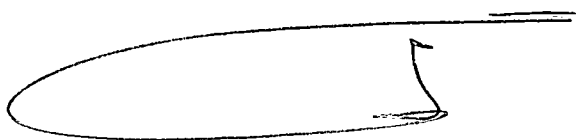
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

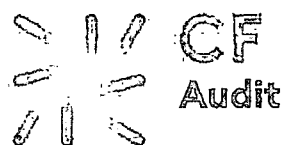
- ✓ Exercice clos le 31 octobre 2019 : 347 200 €, soit 28 € par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.
- ✓ Exercice clos le 31 octobre 2020 : 372 000 €, soit 30 € par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.
- ✓ Exercice clos le 31 octobre 2021 : 644 800 €, soit 52 € par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 AVRIL 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal oval shape with a small vertical stroke at the right end.



**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022

சென்னை

BELLEVUE DISTRIBUTION
208 ROUTE DE TOURS
36250 SAINT MAUR

COMMISSAIRE AUX COMPTES

15 impasse des Gibauds - 16000 Angoulême - Tél. 05 45 94 11 11 - Fax 05 45 68 25 26

Siège social : 68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33

www.compagnie-fiduciaire.com - cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS

R.C. BORDEAUX 494 030 182 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



BELLEVUE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 198 400 euros
208 ROUTE DE TOURS
36250 SAINT MAUR

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022

Aux Associés de la société BELLEVUE DISTRIBUTION,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

I. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Angoulême,

Le 13 Avril 2023

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

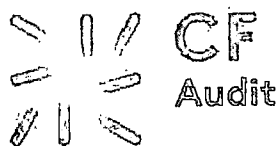
Commissaire aux comptes titulaire



Emmanuel FRANCOISE

Commissaire aux comptes

Ce rapport contient : 1 page



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 octobre 2022**



**BELLEVUE DISTRIBUTION
208 ROUTE DE TOURS
36250 SAINT MAUR**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

15 impasse des Gibauds - 16000 Angoulême - Tél. 05 45 94 11 11 - Fax 05 45 68 25 26
Siège social : 68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33
www.compagnie-fiduciaire.com - cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182
COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



BELLEVUE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 198 400 euros
208 ROUTE DE TOURS
36250 SAINT MAUR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 octobre 2022

Aux associés de la société BELLEVUE DISTRIBUTION

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLEVUE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de parrainage.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

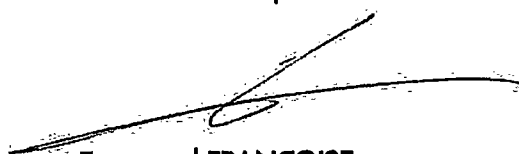
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en

cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême,
Le 13 Avril 2023

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire



Emmanuel FRANCOISE
Commissaire aux comptes

*Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.
Ce rapport contient 11 pages.*

**BILAN**

ACTIF	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	13 484 741	5 267 962	8 216 779	7 509 322
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	130 415	105 035	25 380	20 737
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	115 170	105 035	10 135	5 492
FONDS COMMERCIAL (1)	15 244		15 244	15 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 900 754	5 162 927	5 737 826	5 050 287
TERRAINS	811 293	42 337	769 955	780 946
CONSTRUCTIONS	3 202 687	502 057	2 700 630	2 739 281
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 781 628	3 351 108	430 519	530 846
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 436 107	1 267 423	1 168 683	899 412
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	669 037		669 037	99 800
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 453 571		2 453 571	2 438 297
PARTICIPATIONS	1 286 056		1 286 056	1 286 056
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	132 447		132 447	124 450
TITRES IMMOBILISES DIVERS	970 250		970 250	965 870
PRETS	61 180		61 180	58 282
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 637		3 637	3 637
ACTIF CIRCULANT	6 782 559	176	6 782 383	7 048 642
STOCKS ET EN-COURS	3 523 336		3 523 336	3 230 446
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	29 524		29 524	29 228
MARCHANDISES	3 493 811		3 493 811	3 201 217
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	17 527		17 527	36 443
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 335 067	176	1 334 890	1 275 986
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	172 641		172 641	152 216
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 162 425		1 162 425	1 123 769
CREANCES DIVERSES (3)	1 348 447		1 348 447	1 381 509
DISPONIBILITES	319 017		319 017	897 871
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	239 164		239 164	226 385
TOTAL GENERAL	20 267 301	5 268 139	14 999 162	14 557 964

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1

**BILAN**

PASSIF	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	911 091	935 430
CAPITAL	198 400	198 400
RESERVES	92 230	28 831
RESERVE LEGALE	19 840	19 840
AUTRES RESERVES	72 390	8 991
RESULTAT DE L'EXERCICE	620 481	708 198
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	911 091	935 430
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	74 859	74 859
PROVISIONS POUR RISQUES	74 859	74 859
DETTES (1)	14 013 212	13 547 675
DETTES FINANCIERES (2)	8 640 937	7 738 683
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	8 625 270	7 667 807
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	15 666	70 876
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	10 223	13 023
DETTES D'EXPLOITATION	3 876 761	4 051 029
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 796 486	2 961 588
DETTES FISCALES ET SOCIALES	928 329	857 534
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	151 944	131 905
DETTES DIVERSES	261 714	211 021
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	223 481	121 320
AUTRES DETTES DIVERSES	38 232	89 701
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 223 576	1 533 917
TOTAL GENERAL	14 989 162	14 557 964

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques

4 939 549
9 074 663
3 844 496

5 303 840
8 243 835
2 890 680

2



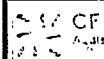
CF
Audit Vu le Commissaire aux Comptes


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	38 752 478	34 525 514
VENTES DE MARCHANDISES	37 411 914	33 361 381
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	17 144	10 877
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 044 364	888 838
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	38 473 423	34 261 097
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		19 063
REPRISES SUR PROVISIONS	1 400	844
TRANSFERTS DE CHARGES	106 955	99 779
AUTRES PRODUITS	170 699	144 728
CHARGES D'EXPLOITATION	38 085 639	33 926 472
ACHATS DE MARCHANDISES	29 246 900	25 252 989
VARIATION DES STOCKS	(292 593)	(139 654)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	128 935	108 710
VARIATION DES STOCKS	(295)	(2 435)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 933 113	3 868 587
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	543 186	496 183
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 110 827	2 987 724
CHARGES SOCIALES	847 422	824 303
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	559 224	514 374
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	178	912
AUTRES CHARGES	8 742	14 775
RESULTAT D'EXPLOITATION	666 839	599 042
PRODUITS FINANCIERS	126 508	125 198
PARTICIPATIONS	104 998	97 486
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	21 512	27 701
CHARGES FINANCIERES	116 664	100 959
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	116 664	100 959
RESULTAT FINANCIER	9 846	24 239
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	676 686	623 280


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	386 698	483 344
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	386 698	483 344
CHARGES EXCEPTIONNELLES	71 425	13 077
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	70 907	8 461
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	518	4 616
RESULTAT EXCEPTIONNEL	315 273	470 266
PARTICIPATION DES SALAIRES	222 056	234 227
IMPOTS SUR LES BENEFICES	149 442	151 122
<i>Total des produits</i>	<i>39 265 685</i>	<i>35 134 057</i>
<i>Total des charges</i>	<i>38 645 224</i>	<i>34 425 858</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	620 461	708 198
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	654 625	641 148
Produits financiers concernant les entreprises liées	123 466	113 936
Charges financières concernant les entreprises liées		



Vu le Commissaire aux Comptes

ANNEXE**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Note sur les capitaux propres :

Pour mémoire, la société a réalisé une opération de Lease Back en décembre 2011 faisant ressortir une plus-value établie sur une durée de 15 ans. A la clôture ce produit constaté d'avance s'élève à 1 222 k€. Il est rappelé que pour la lecture économique du bilan, ce produit s'analyse comme un complément de fonds propres pour la société. Ainsi les capitaux corrigés peuvent être estimés à :

- Capitaux propres	911 k€
- Produits constatés d'avance sur plus-value Lease Back	1 222 k€
- Impact impact sur les sociétés sur produits constatés d'avance	- 324 k€
	1 809 k€

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 12 400 actions de 1.60 euros.

Variation des capitaux propres	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	198 400			198 400
Réserves	28 831	63 398		92 230
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	708 198		708 198	-
Résultat de l'exercice N	-	620 461		620 461
	935 430	683 859	708 198	911 091

Fonds commercial

* Fonds reçu en apport Le 11/01/1985 15 245

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	123 357	7 058		130 416
Immobilisations corporelles	9 702 181	1 315 774	117 201	10 900 754
Immobilisations financières - titres	2 251 927	4 379		2 256 307
Immobilisations financières - créances	186 370	10 895		197 265
	12 263 836	1 338 107	117 201	13 484 742

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	102 620	2 415		105 035
Immobilisations corporelles	4 651 893	557 328	46 294	5 162 927
	4 754 513	559 743 (*)	46 294	5 267 963
(*) Dont dotation :		500 685		
- linéaire		500 685		
- dégressive		58 540		
- exceptionnelle		518		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	74 859			74 859
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 400	176	1 400	176
	76 259	176 (*)	1 400 (*)	75 035
(*) Dont :		176	1 400	
- exploitation		176	1 400	
- financier				
- exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 74 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail

Valeur des biens	ACQUISITION	MODALITE
Valeur d'origine	6 000 000	523 586
Dotation aux amortissements théoriques	400 000	103 704
Cumul des amortissements théoriques	4 350 000	340 989
Valeur nette	1 650 000	182 597
Redevances		
Afférentes à l'exercice	538 855	115 770
Cumulées	5 689 213	356 796
Restant à payer :		
- à mois d'un an	550 700	84 881
- de un à cinq ans	1 748 024	151 490
- à plus de cinq ans	-	5 062
- total	(*) 2 298 724	241 433
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	-

(*) Ces montants ne comprennent pas la charge de loyer relative au terrain (montant annuel de 145 k€) qui fait l'objet d'un bail emphytéotique auprès de la S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS, filiale de BELLEVUE DISTRIBUTION.

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	197 265		197 265
Acomptes versés sur commandes	17 528	17 528	
Créances d'exploitation	1 335 067	1 335 067	
Créances diverses	1 348 447	1 348 447	
Charges constatées d'avance	239 164	239 164	
	3 137 471	2 940 206	197 265

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN AN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 851 324	3 851 324		
Emprunts bancaires (1)	4 773 947	760 406	2 477 800	1 535 741
Emprunts & dettes financières divers (2)	15 667	609	4 638	10 419
Avances, acomptes reçus sur commandes	10 224	10 224		
Dettes d'exploitation	3 876 761	3 876 761		
Dettes diverses	261 715	261 715		
Produits constatés d'avance	1 223 576	313 625	909 951	
	14 013 212	9 074 663	3 392 390	1 546 159

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

3 431

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

732 106

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

728 325

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Il est rappelé que la société a réalisé une opération de Lease Back en date de décembre 2011. Il est ressorti de cette opération une plus-value d'un montant de 4 679 748 €. En application de l'article 39 novodécies du CGI, la société a décidé d'étaler comptablement et fiscalement cette plus-value sur une durée de 15 ans, soit un montant à reprendre par exercice de 311 983 €. Le montant des produits constatés d'avance liés à cette opération s'élève au 31 octobre 2022 à 1 221 934 € (311 983 x 3 + 311 983 x 11/12).

Les autres produits constatés d'avance, charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	24 924 151	24 125 751
- Drive	3 450 703	3 338 773
- Centre Auto	1 647 483	1 519 128
- Station-Service	8 451 086	5 277 446
	38 473 423	34 261 097

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L. 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	17
- Employés	89
	114

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	70 907	74 715
Amortissement exceptionnel sur immobilisations mises au rebut	518	-
Plus-value sur Lease Back étalée sur 15 ans	-	311 983
	71 425	386 698

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	128 987
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	93 069
	222 056

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôt mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère FINANCIERE JC2H.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	124 477
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	24 965
	149 442

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	39 558
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	38 747

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DEBTS	RECUS
Cautions, avais, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avais, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avais, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avais, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements de crédit-bail immobilier	2 298 724	2 298 724

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2021

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... **438 000 €**

Entreprises liées	S.A.S. FINANCEREJOH	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS
Participations	-	1 282 044
Créances rattachées à des participations	-	132 447
Créances diverses	1 163 873	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	104 997
Autres produits financiers	18 470	-
Charges financières	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS 38250 SAINT MAUR R.C.S. 318 703 187
Capital	600 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	197 721
Quote-part du capital détenu	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	1 282 044
Valeur nette des titres détenus	1 282 044
Prêts et avances consentis	132 447
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	146 375
Résultat du dernier exercice clos	106 472
Dividendes encaissés	104 997

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.